

### CONDITION DE PARTICIPATION ET INSCRIPTION

Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire au moyen du talon d'inscription annexé jusqu'au 30 avril 2006. Le nombre de places pour cette manifestation étant limité à 40 personnes, les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.

La participation par personne s'élève à CHF 15.- à payer directement sur place.

### LOCALISATION

Le Muséum d'histoire naturelle se trouve à moins de 5' à pied de la gare.  
Plan : [www.museum-neuchatel.ch/informations/localisation.htm](http://www.museum-neuchatel.ch/informations/localisation.htm)

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

#### Fondation Education et Développement (FED)

Personne de contact : Myriam Bouverat, Tél. 021 / 612 00 81,  
Courriel : [myriam.bouverat@globaleducation.ch](mailto:myriam.bouverat@globaleducation.ch)

#### Fondation Suisse d'Education pour l'Environnement (FEE)

Personne de contact : Dolores Ferrari, Tel. 032 / 729 99 20,  
Courriel : [d.ferrari@fee-neuchatel.ch](mailto:d.ferrari@fee-neuchatel.ch)

Formulaire d'inscription téléchargeable sur [www.educ-envir.ch/agendascolaire](http://www.educ-envir.ch/agendascolaire)

### HORAIRE DES TRAINS

Aller		Retour	
Départ de	Arrivée NE	Départ de NE	Arrivée à
Berne	12h37	13h17	17h03
Bienne	12h52	13h23	17h24
Fribourg	12h33	13h26	17h36
Genève	12h13	13h22	17h37
Lausanne	12h45	13h25	17h34
			17h54 Berne
			17h41 Bienne
			18h27 Fribourg
			18h47 Genève
			18h15 Lausanne

## Les agendas 21 scolaires



**Mercredi 10 mai 2006**  
13h30 – 17h00  
Muséum d'histoire naturelle  
Neuchâtel

Organisation

# Les agendas 21 scolaires

## OBJECTIFS DU COLLOQUE

La Fondation Education et Développement (FED) et la Fondation suisse d'Education pour l'Environnement (FEE) travaillent en étroite collaboration pour faciliter l'intégration du concept de développement durable au sein de l'école, dans l'enseignement et dans la formation des enseignants. Le colloque propose d'initier une réflexion sur la transposition de la démarche d'Agenda 21 à un établissement scolaire. Il vise les objectifs suivants :

- Expliciter ce que recouvre la notion d'agenda 21 scolaire et le but d'une telle démarche dans le paysage éducatif actuel suisse et international.
- Identifier les conditions cadres nécessaires à l'élaboration d'agendas 21 locaux en milieu scolaire.
- Donner un aperçu des ressources humaines et documentaires disponibles pour accompagner la mise en œuvre d'un agenda 21 scolaire.

## DÉROULEMENT DU COLLOQUE

La rencontre se déroule sous la forme d'interventions de plusieurs spécialistes, chacune suivie d'un moment d'échanges.

## PUBLIC - CIBLE

Le colloque s'adresse à toutes les personnes intéressées par la thématique de l'éducation vers le développement durable ou concernées par l'avenir de l'école et par la concrétisation d'une politique de développement durable dans le milieu scolaire.

- Directeurs d'établissements scolaires
- Responsables d'agenda 21 au sein d'une collectivité publique
- Responsables du domaine « éducation » au sein d'une collectivité publique
- Spécialistes de l'éducation à l'environnement, à la santé et de l'éducation dans une perspective globale
- Responsables de la formation initiale et continue des enseignants (HEP, HES, ISFPF)
- Enseignants ou formateurs désirant initier une démarche d'agenda 21 en milieu scolaire.

Le colloque sera suivi par une journée pratique d'échanges qui se déroulera dans le courant du mois de septembre 2006 et destinée à un public d'enseignants et de formateurs.

## PROGRAMME

Dès 13h00

Accueil des participants

13h30-14h00

**Pourquoi introduire le développement durable à l'école et comment le faire ?**

*Myriam Bouverat, Fondation Education et Développement (FED), collaboratrice pédagogique*

14h00-14h30

**Paysage de l'éducation vers le développement durable en Suisse romande**

*Yves Delamadeleine, Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), collaborateur scientifique*

14h30-15h00

**Décennie de l'éducation en vue du développement durable**

*Catherine Strehler-Perrin, Commission Suisse de l'UNESCO, Présidente du Comité Décennie EDD*

15h00-15h30

**Identifier les conditions cadres nécessaires à l'élaboration d'un agenda 21 scolaire**

*Gustave Millasson, Etablissement scolaire Léon-Michaud, Directeur*

15h30-16h00

Pause café

16h00-16h30

**Comment initier et encourager la mise en place d'agendas 21 scolaires ?**

*Sabine Stefanoto, Service cantonal du Développement durable (SCDD), adjointe  
Roland Battus, Direction générale du cycle d'orientation (DIP GE),  
Président du groupe de travail « Agenda 21 pour les actions de formation »*

16h30-16h45

**Ressources à disposition pour la mise en œuvre d'un agenda 21 scolaire**

*Dolores Ferrari, Fondation Suisse d'Education pour l'Environnement (FEE), chargée de projets*

16h45 -17h00

**Conclusion et clôture de la rencontre**